

Laboratoire souterrain du Mont-Terri et / ou Mont-Terri-productions ?

Les galeries des fours à chaux ainsi que les bâtiments alentours à Saint-Ursanne attirent de nombreuses activités. Dès l'arrêt, fort heureux, de la décharge de matériaux stabilisés (Fairtec) et son assainissement, divers partenaires ont pris possession des lieux. Citons le projet Mont-Terri, un laboratoire souterrain en activité depuis 1996 qui teste le comportement d'argiles à Opalines pour l'enfouissement en couches géologiques profondes des déchets nucléaires. La NAGRA, diverses universités et instituts du monde entier participent à ce programme de recherche. Un pavillon d'information est actuellement en construction et pourra accueillir plusieurs milliers de visiteurs par année pour la promotion du nucléaire.

Parallèlement, depuis dix ans, des soirées électro de renommée internationale sont organisées dans les anciens fours à chaux par des sociétés culturelles locales.

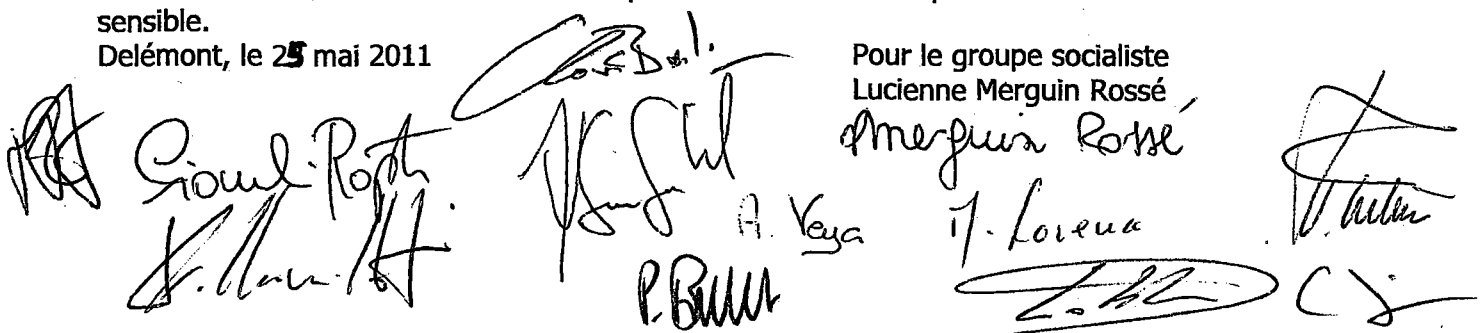
Récemment, sur la base d'un rapport des autorités cantonales, les activités sur le site ont été suspendues pour raisons de sécurité. Si les soirées culturelles ne peuvent pas reprendre, par contre la construction du pavillon d'information pour la NAGRA poursuit son avancée et pourra être inauguré en septembre 2011.

Se posent dès lors de nombreuses questions face à cette situation qui manque de clarté :

- a) Depuis quand l'Etat jurassien est-il informé de risques de dangers majeurs sur le site ?
- b) Si les activités culturelles ne peuvent pas reprendre sur le site pour des raisons de sécurité, comment le Gouvernement justifie-t-il l'autorisation de la poursuite des activités de promotion de la NAGRA et ses partenaires internationaux et notamment le pavillon d'information ?
- c) Et quels risques le Gouvernement évalue-t-il pour d'autres activités, telles l'AJTP, les 66 du Doubs, la voie CFF, le sentier pédestre gare-maison du tourisme ?
- d) Les problèmes de sécurité ne pouvant résulter des galeries qui sont formées de calcaires massifs très compacts, nous demandons la confirmation qu'il s'agit bien d'un danger de chutes de pierres à partir de la falaise qui est à l'origine du principe de précaution mis en place par le Gouvernement. Si tel est le cas, des filets de protection ou une purge de la falaise sont envisageables. Quelle est l'argumentation du Gouvernement à ce propos ?
- e) La NAGRA n'est-elle pas en train de s'appropriier l'ensemble du site ? Quels sont les engagements pris par l'Etat jurassien durant les 8 dernières années face à ces partenaires ?
- f) Le Parlement peut-il obtenir l'ensemble des rapports, contrats, conventions signés entre l'Etat jurassien et les promoteurs du laboratoire souterrain ? De même, le Parlement peut-il obtenir tous les documents en lien avec des engagements de l'Etat jurassien face à la Confédération pour le dossier du laboratoire souterrain ?

Le Gouvernement est d'avance remercié pour son souci de transparence dans ce dossier très sensible.

Delémont, le 25 mai 2011



Pour le groupe socialiste
Lucienne Merguin Rossé
Merguin Rossé
A. Veyra
J. Lorenua
P. Billaud
C.S.